

■ TOURNAN-EN-BRIE

AIDANTS. Une plateforme qui tend la main à ceux qui tendent la leur

Depuis décembre 2017, la Plateforme d'accompagnement et de répit (PAR) au sein de l'Établissement public gérontologique de Tournan-en-Brie (EPGT) a vu sa zone d'activité être considérablement étendue, passant de 89 à 230 communes. Explications.

Créée en 2013, cette plateforme de soutien aux aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.) couvrait initialement un ensemble de 89 communes. Depuis décembre 2017, son aire d'intervention a été considérablement augmentée, puisqu'elle en comprend désormais 230, de Provins jusqu'à Coulommiers, en passant par Serris ou Brie-Comte-Robert. Les habitants des villes nouvellement concernées peuvent ainsi eux aussi bénéficier de ses services, au sein de l'Établissement public gérontologique de Tournan-en-Brie (EPGT).

Les services proposés

Avant tout, cette plateforme d'accompagnement et de répit (PAR) apporte un soutien psychologique aux aidants, ces individus qui se consacrent au maintien à domicile des personnes atteintes de maladie neurodégénérative.

nomie sociale et familiale et une infirmière coordinatrice. Cette équipe répond présent pour offrir une présence réconfortante et une oreille attentive à ceux qui en ont besoin.

Tissant une relation individuelle avec l'aidant, la plateforme rompt son isolement et crée un lien de solidarité entre différents individus qui sont dans la même situation. Des groupes de paroles qui réunissent les aidants du même secteur sont mis en place dans cette optique de solidarité et de soutien.

La plateforme a vocation à inciter toutes les personnes en besoin à solliciter l'accès à ses services. Pour les membres de l'équipe, l'objectif est « qu'il n'y ait pas de déperdition d'un public en nécessité ». Elle offre également des heures de formation, qui permettent aux aidants d'en apprendre plus sur la maladie à laquelle ils sont confrontés, et ainsi de mieux appréhender

activités de détente et de bien-être, telles que du yoga ou des soins esthétiques, mises à leur disposition gratuitement.

Un fonctionnement facilitant la vie de l'aidant

La plateforme est gratuite. Pour bénéficier de ses services, deux conditions doivent être remplies : la personne aidée doit être atteinte d'une maladie neurodégénérative, et la personne aidante doit avoir pour objectif le maintien à domicile du malade. Tout est organisé dans un but de facilitation de la vie de l'aidant.

Les membres de l'équipe de la plateforme n'hésitent pas à se déplacer, les activités et les groupes de paroles sont organisés par secteurs afin d'éviter aux aidants d'avoir à faire des trajets trop importants.

Enfin, le fait de bénéficier du soutien de cette plateforme basée dans les locaux de l'EPGT



La directrice adjointe de l'EPGT, Sandy Alderman-Guerlot (debout), avec (de gauche à droite) Laetitia Mansat, conseillère en économie sociale et familiale, Tina Fernandes, infirmière coordinatrice, et Laurine Schmitt, psychologue. ©LPB

suite. Comme l'indique Sandy Alderman-Guerlot, directrice adjointe de l'EPGT, « la plateforme d'accompagnement et de répit » bénéficie de l'appui de la commune de Tournan-en-Brie. Il s'agit pas d'attirer de nouveaux aidants à l'EPGT.